

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

**L'an deux mil vingt-cinq,
le neuf avril**, à dix-neuf heures,
le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance
publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire**.

Date de la convocation : 03/04/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr
JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER
Stéphane, RICHARD Guy, Mme ADET Florence

Absent : MM. LÉVEILLÉ David, TELLIER Adrien

Mme ADET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/12 :

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - Transfert de parcelles du domaine privé communal dans le
domaine public communal dans le cadre de la régularisation de chemins -**

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux une liste de parcelles restées référencées au sein du
domaine privé communal suite aux opérations de régularisation de chemins communaux, à savoir les parcelles
numérotées : B17, B466, B469, B486, B487, B549, C243, C624, C628, C833, D97, D167, D155, D146 et D174.
Ces parcelles résiduelles étant de fait tombées dans le domaine public communal suite à cette opération, il convient
de régulariser leur situation en effectuant le transfert correspondant.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert de ces parcelles du domaine privé communal vers le domaine public communal,
- AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,

